




MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
COLLÈGE ROSA PARKS

0941099J

22 rue d'Arcueil 94250 GENTILLY

Tél : 01.49.08.59.70 Fax : 01.45.47.78.68  ce.0941099j@ac-creteil.fr



Gentilly, le mercredi 28 avril 2021

Madame, Monsieur,

En raison des nouvelles directives gouvernementales, la reprise des cours en présentiel, le lundi 03 mai, s'organisera de la manière suivante :

6^{ème} et 5^{ème}, selon l'emploi du temps habituel en classe entière.

4^{ème} et 3^{ème} en demi groupe, selon le planning ci-dessous.

- Les élèves qui suivent des enseignements optionnels ou qui appartiennent à des regroupements de langues doivent se conformer au planning strictement. Exemple :
 - Je suis du groupe 1, je suis latiniste, Je ne viens pas aux cours de latin de l'après-midi, la semaine du 3 mai.
 - Je suis du groupe 1, je suis germaniste, je ne viens pas aux cours d'allemand de l'après-midi, la semaine du 3 mai.

Les professeurs fourniront directement, aux élèves, le travail à réaliser lors de la demi-journée au domicile. Aucun cours en distanciel ne sera assuré.

	Matin	Après-midi
Semaine 3 au 7 mai	Groupe 1	Groupe 2
Semaine 10 au 14 mai	Groupe 1	Groupe 2
Semaine 17 au 21 mai	Groupe 2	Groupe 1
Semaine 25 au 28 mai	Groupe 2	Groupe 1
Semaine 31 mai au 4 juin	Groupe 1	Groupe 2
Semaine 7 au 11 juin	Groupe 1	Groupe 2
Semaine 14 au 18 juin	Groupe 2	Groupe 1
Semaine 21 au 25 juin	Groupe 2	Groupe 1

Le protocole sanitaire mis en place en novembre 2020 reste d'actualité :

- Prise de température avant le départ du domicile
- Port du masque
- Lavage des mains

Consignes en cas de cas de COVID confirmé.

Les responsables légaux avisent sans délai la cheffe d'établissement du résultat positif du test ou de la décision médicale confirmant l'atteinte par la Covid 19 et, le cas échéant, de la date d'apparition des symptômes et de l'identification éventuelle d'un variant.

A ce jour, 1 cas de COVID 19 confirmé entraîne la fermeture d'une classe ou d'un groupe. Les représentants des élèves concernés seront contactés par l'établissement pour venir récupérer leur enfant sans délai. Ils seront informés des modalités à suivre.

Si un élève présente des signes évocateurs de la COVID 19 au collège :

- il sera isolé dans un local dédié à cet usage
- sa famille sera contactée afin de venir le chercher.

Auto tests

Les autotests devraient arriver mi-mai pour les personnels. Aucune date n'est annoncée pour les élèves.

L'accès au restaurant scolaire sera limité aux élèves n'ayant pas de solution pour déjeuner au domicile.

Un sondage a été posté sur pronote afin de recenser le nombre d'élèves concernés. **Ce sondage qui est à remplir avant jeudi 27 avril 18h00** permettra de mettre en place les mesures sanitaires les plus adaptées.

Il ne sera pas possible de déjeuner au collège seulement quelques jours par semaine.

- **Si votre enfant reste demi-pensionnaire**, il déjeunera toute la semaine au collège.
- **Si votre enfant devient externe, merci d'en informer le collège par mail.** Vous devrez également remplir l'autorisation de sortie au dos du carnet de liaison. Seuls les repas consommés avant les congés de printemps seront facturés.

Informations diverses

- Les cours d'EPS en intérieur sont à nouveau interdits. Des modifications d'emploi du temps interviendront donc.
- Les professeurs d'EPS informeront directement les élèves des activités de l'Association Sportive.
- Le dispositif « devoirs faits » est maintenu. Les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} qui y sont inscrits, y participeront selon le planning d'alternance des groupes.
- **Votre enfant doit consulter pronote quotidiennement afin de se tenir informé.**

L'équipe de direction